Conseil municipal du 25 juin 2019

Accessibilité universelle
Bilan 2018

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

SOMMAIRE

- **Édito** ..... p 03
- **Exercice de la citoyenneté** ..... p 06
- **Sensibilisation aux handicaps** ..... p 09
- **Éducation, Scolarité** ..... p 12
- **Loisirs / Sports** ..... p 17
- **Culture** ..... p 26
- **Habitat et ERP inclusifs** ..... p 29
- **Voirie** ..... p 36
- **Moyens généraux** ..... p 38
- **Échanges / partenariats** ..... p 43
- **Emploi** ..... p 51

Édito

Bilan annuel d'une politique locale transversale et inclusive du handicap

Conformément aux dispositions de la loi du 11 février 2005, ce rapport présente les actions destinées à améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap menées à Villeneuve d'Ascq en 2018. Sa vocation est multiple :

- document de travail, il formalise l'état d'avancement de la mise en accessibilité universelle (destinée à offrir à chacun la possibilité d'exercer ses droits fondamentaux de citoyen(ne) à part entière et non entièrement à part) dans notre ville ;
- document de pilotage, il fait connaître les acteurs du territoire et leurs liens ;
- enfin, document de communication, il sert de support à la concertation, informe les citoyens, met en avant les réussites et ouvre la possibilité de signaler difficultés et/ou besoins.

Fruit de la coopération entre les différents services de la Ville, ses partenaires institutionnels et les associations, il photographie le degré d'accessibilité des structures et services d'une ville qui accorde une large place à ses habitants, en leur garantissant une qualité de vie dans tous les domaines et à tous les âges de la vie, quelles que soient leurs différences et tout type de handicap confondu.

Parce que «*La différence est cette chose merveilleuse que nous avons tous en commun. » (*Nelly Biche de Bère), nous innovons chaque année en mettant en place des actions qui favorisent toujours davantage le «bien vivre ensemble», au bénéfice de tous.

Lahanissa MADI
Adjointe au Maire de Villeneuve d'Ascq,
déléguée à la vie dans la ville des citoyen(ne)s
en situation de handicap

Gérard CAUDRON
Maire de Villeneuve d'Ascq

Édito
version Facile à lire

Bilan de l'année d'une politique pour le handicap.

Suivant la loi du 11 février 2005

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

Ce bilan présente les choses
mises en place en 2018 à Villeneuve d'Ascq,
pour les personnes en situation de handicap.
Ce document explique comment par exemple :

- Faire ses courses,
- Utiliser les transports,
- Faire la cuisine,
- Faire du sport….

On utilise ce bilan pour travailler

On regarde comment les choses évoluent dans la ville

Parler de l'accessibilité c'est :

permettre aux personnes handicapées
de faire les mêmes choses
que tout le monde

Faire connaitre les différentes personnes de la ville

Communiquer
Raconter
Signaler les difficultés ou les besoins des citoyens

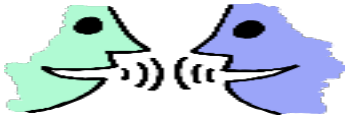

La Ville de Villeneuve d'Ascq, travaille en équipe pour aider les habitants

©Logo européen du Facile-à-Lire : Inclusion Europe.

Morgan VANDERBURQ, élève d' IMPro
Margot VERSTRAETEN, Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Céline EVERAERT, éducatrice spécialisée

Plus d'informations sur : www.inclusion-europe.org

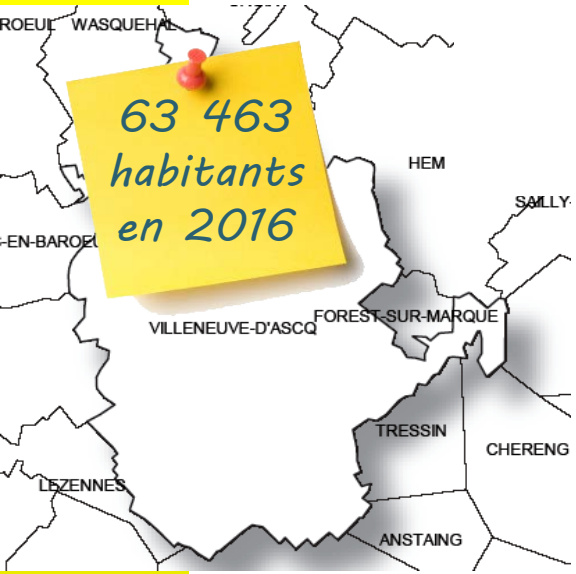

EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Nombre de bénéficiaires d'au moins une prestation délivrée par la MDPH

Données MDPH 2015

	Commune Villeneuve-d'ascq		
	H	F	Total
Moins de 6 ans	39	34	**73**
6-11 ans	142	84	**226**
12-19 ans	172	109	**281**
20-24 ans	95	56	**151**
25-34 ans	280	203	**483**
35-44 ans	351	318	**669**
45-54 ans	439	551	**990**
55-59 ans	284	335	**619**
60-74 ans	346	427	**773**
75 ans et plus	147	198	**345**
Total	**2295**	**2315**	**4610**

Données MDPH 2018

	Commune VILLENEUVE-D'ASCQ		
	H	F	Total
Moins de 6 ans	44	32	**76**
6-11 ans	205	96	**301**
12-19 ans	197	108	**305**
20-24 ans	117	74	**191**
25-34 ans	285	236	**521**
35-44 ans	428	391	**819**
45-54 ans	538	644	**1182**
55-59 ans	337	363	**700**
60-74 ans	475	561	**1036**
75 ans et plus	201	253	**454**
Total	**2827**	**2758**	**5585**

Evolution + 975 personnes

Sources :
MDPH 59 (Maison départementale des personnes handicapées)

EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Les personnes en situation de handicap et leur entourage peinent parfois à trouver une **écoute active** qui prenne en compte l**es problèmes liés au quotidien**.

L'élue déléguée à la vie des citoyen(ne)s en situation de handicap est à leur disposition pour échanger, les accompagner et les aider à devenir ou rester autonomes.

Pour échanger : mails, appels téléphoniques, visites au domicile et permanences.

Plus de 200 personnes ont sollicité la mission :

- stationnement
- logement
- scolarité
- problèmes administratifs (MDPH)
- projets associatifs
- problèmes liés à l'emploi…

Suivi :
Élue en charge du handicap
Secrétariat des élus
Mission Accessibilité & handicap

LABEL «Ville Internet»

Il récompense les communes qui ont mis en œuvre une politique significative en matière de démocratisation du numérique et de ses usages citoyens.

5@ pour Villeneuve d'Ascq

Label ville internet 2018

La ville de Villeneuve d'Ascq s'est vu remettre pour la 6ème année le label Villes Internet 5@. Cette distinction marque la politique volontariste menée par la municipalité dans l'accès aux nouvelles technologies pour tous.

La mention Handi-accessible attribuée pour des projets présentés en vidéos illustrées en LSF (Langues des Signes Française) accessibles sur le site internet de la Ville : https://www.villeneuvedascq.fr/chateau_de_flers.html, https://www.villeneuvedascq.fr/asnapio.html

Suivi :
Direction des systèmes d'information

SENSIBILISATION AUX HANDICAPS

Le parcours sensoriel

LE PARCOURS SENSORIEL a été conçu par le CCAS de Villeneuve d'Ascq en 2003. C'est la Ville qui assure la gestion, **une convention** permet son prêt.

La mise en situation est un moyen de **prendre conscience des difficultés** rencontrées par les personnes en situation de handicap.

Lors de chaque opération de sensibilisation, **l'animation** est assurée par **des personnes concernées** par une déficience.

17 prêts à l'échelle régionale :

- administrations
- entreprises
- associations
- établissements scolaires

En 2017 (14 prêts)

LOGO DE LA VILLE SUR LES FRISES PARTENAIRES

NOUVEAU EN 2018

Gestion :
Centre technique municipal
Secrétariat Direction de l'aménagement du Territoire
Mission Accessibilité & handicap

Le centre à thème, nature et déplacements a permis de découvrir les modes de déplacements d'aménagements urbains pour faciliter et sécuriser les déplacements des personnes en situation de handicap.

NOUVEAU EN 2018

SENSIBILISATION AUX HANDICAPS

«Mobilisons nos sens»

Action développée en août 2018

Pour **découvrir le quotidien** des personnes en situation de handicap visuel, en milieu urbain, les jeunes du **centre nature et déplacements** ont fait des déplacements en se confrontant à la réalité .

Rencontres et échanges avec des personnes déficientes visuelles Villeneuvoises.

Gestion :
Service enfance
Mission handicap, accessibilité
Intervenants :
Une Villeneuvoise en situation de handicap +
Auto entreprise Alphasens

Le sport

A Villeneuve d'Ascq, l'OMS, l'Office Municipal du Sport accompagne le sport pour tous.

Des actions pour les personnes en situation de handicap sont proposées chaque année.

Une journée, un lieu pour tester une ou plusieurs disciplines sportives.

Une action menée depuis plusieurs années

<u>Suivi</u> :
Clubs et OMS : accompagnement et sensibilisation

Service Petite enfance

La petite Enfance

La Ville accueille au sein de ses crèches et jardins d'enfants des enfants en situation de handicap.

Les équipes ont accueilli 11 enfants en situation de handicap.

Pour permettre un accueil de qualité et bienveillant :

- Les équipes proposent des activités adaptées pour accompagner l'enfant dans son développement : psychomotricité, éveil sensoriel, langue des signes...
- **Des professionnels de santé** (orthophoniste, kinésithérapeute, pédopsychiatre)
- Les professionnels travaillent en partenariat avec la P.M.I* et sont vigilants aux comportements particuliers de certains enfants.
- Des échanges réguliers entre le C.A.M.S.P *, la P.M.I*, le S.E.S.S.A.D *, permettent un accueil de qualité parents, enfants.

Nouveauté

le service Petite enfance accueille **des parents en situation de handicap** sensoriel et s'adapte donc aux besoins de chacun.

En 2015 11 enfants
En 2016 9 enfants
En 2017 11 enfants

Suivi :
Service Petite enfance

*CAMPS = Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
*PMI = Protection Maternelle Infantile
*SESSAD = Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

SCOLARITÉ / ÉDUCATION

Des établissements spécialisés dans les écoles

Vivre au rythme scolaire, grâce à la mise à disposition de locaux municipaux et au partenariat entre **5 écoles** municipales et **3 établissements spécialisés** villeneuvois.

École Camus

École Chopin

«Sacs Camus»
(Service d'accompagnement comportemental spécialisé)

Pas à Pas – Enfance et Adolescence

NOUVEAU EN 2018

Nouveauté

École Picasso

IME Lelandais

École Calmette

APF France handicap

APF Association des Paralysés de France – I.E.M. Christian Dabbadie

École Louise-de-Bettignies

Suivi :
Service Enseignement
Partenaires :
Éducation Nationale
Établissements spécialisés

L'ENCADREMENT

Les besoins sont évalués en fonction de la pathologie des enfants et en collaboration avec l'enseignant référent de l'Education nationale et la famille.

Pour la pause méridienne

30 groupes scolaires (27 groupes scolaires en 2017)

292 encadrants (252 en 2017) dont 31 (19 en 2017) pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap

Evolution + 12

→ **31 encadrants mutualisés**

- **Claude-Bernard** élémentaire
- **Bettignies** élémentaire et maternelle
- **Calmette** élémentaire et maternelle
- **Camus** élémentaire
- **Cézanne** maternelle
- **René-Clair** élémentaire
- **Boris-Vian** élémentaire
- **Anatole-France** élémentaire
- **La Fontaine** élémentaire et maternelle
- **Mermoz** élémentaire
- **Picasso** élémentaire et maternelle
- **Prévert** élémentaire et maternelle
- **Taine** maternelle
- **Augustin-Thierry** maternelle
- **Toulouse-Lautrec** maternelle
- **Verhaeren** élémentaire
- **Verlaine** élémentaire et maternelle

Suivi :
Service Enseignement

Enfants en situation de handicap

LA PAUSE MÉRIDIENNE

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal vacataire non spécialisé, sur la base d'un adulte pour 25 enfants en élémentaire et d'un pour 10 enfants en maternelle.

Coût annuel pour la Ville : 109 000 €

(En 2017 66 700€)

Nombre d'enfants accueillis dans les groupes scolaires

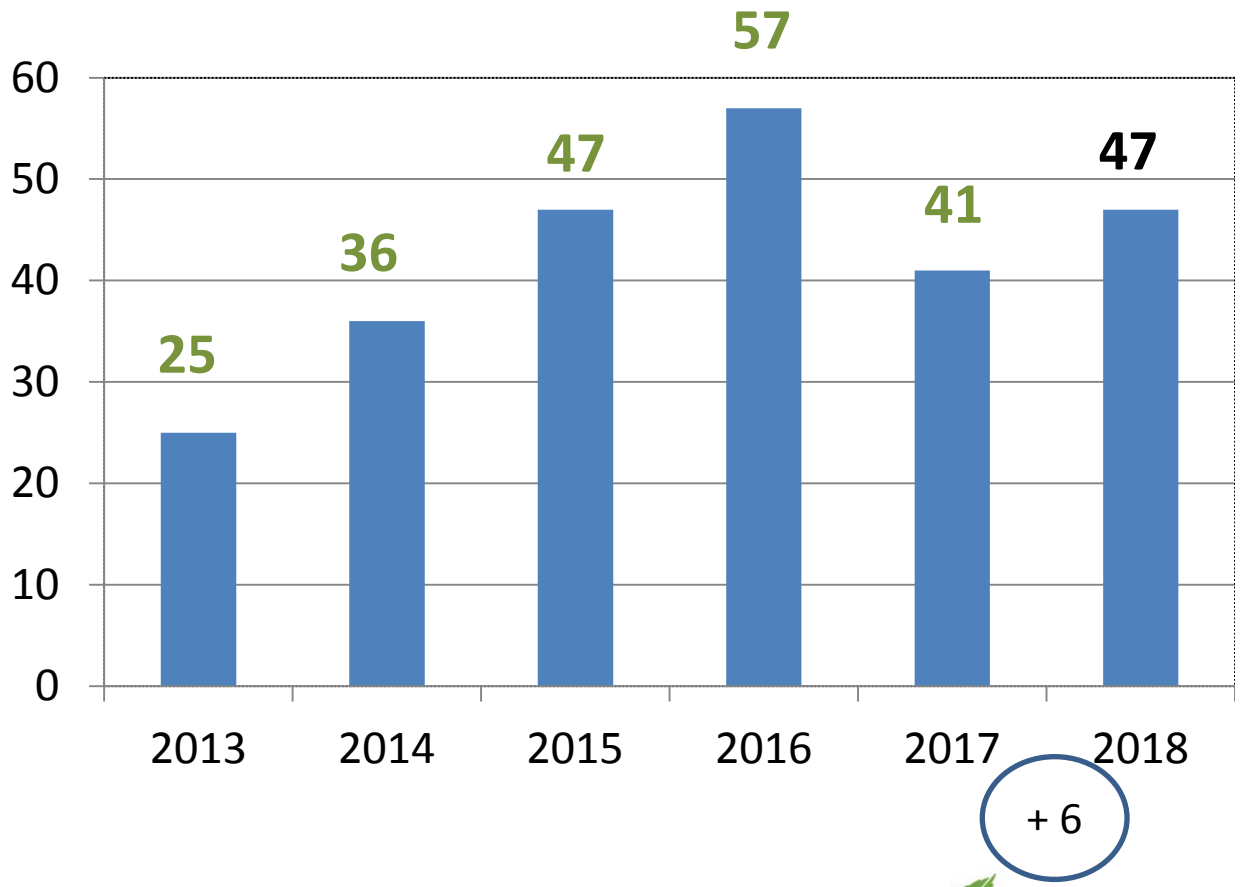

Suivi :
Service Enseignement
Éducation Nationale

Études universitaires

Le territoire villeneuvois propose **deux campus universitaires** :

-Campus Sciences et Technologies, ST (Lille 1)

- Campus Sciences Humaines et Sociales, SHS (Lille3)

813 étudiants déclarés en situation de handicap accueillis durant l'année universitaire 2018-2019 :

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018 - 2019
Campus ST (Lille1)	361	408	409	400
Campus SHS (Lille3)	310	341	414	413

1 100 étudiants en situation de handicap à l'université de Lille

Suivi :
Relais Handicap
Bureau de la vie étudiante handicap, BVEH

PLAN PISCINE

Dans le cadre de son plan piscine, la MEL accompagne les scolaires de la métropole.

L'ensemble des écoles (de la grande section à la terminale) bénéficie de ce dispositif.

Fonds de la MEL pour Villeneuve d'Ascq

(année scolaire 2018) :

2 249 €

(2 477 € en 2017)

(1 797€ en 2016)

Certains établissements spécialisés de Villeneuve d'Ascq adjoignent à la prise en charge médico-sociale un volet enseignement. Les fonds de concours de la MEL ont été sollicités pour les jeunes des établissements spécialisés.

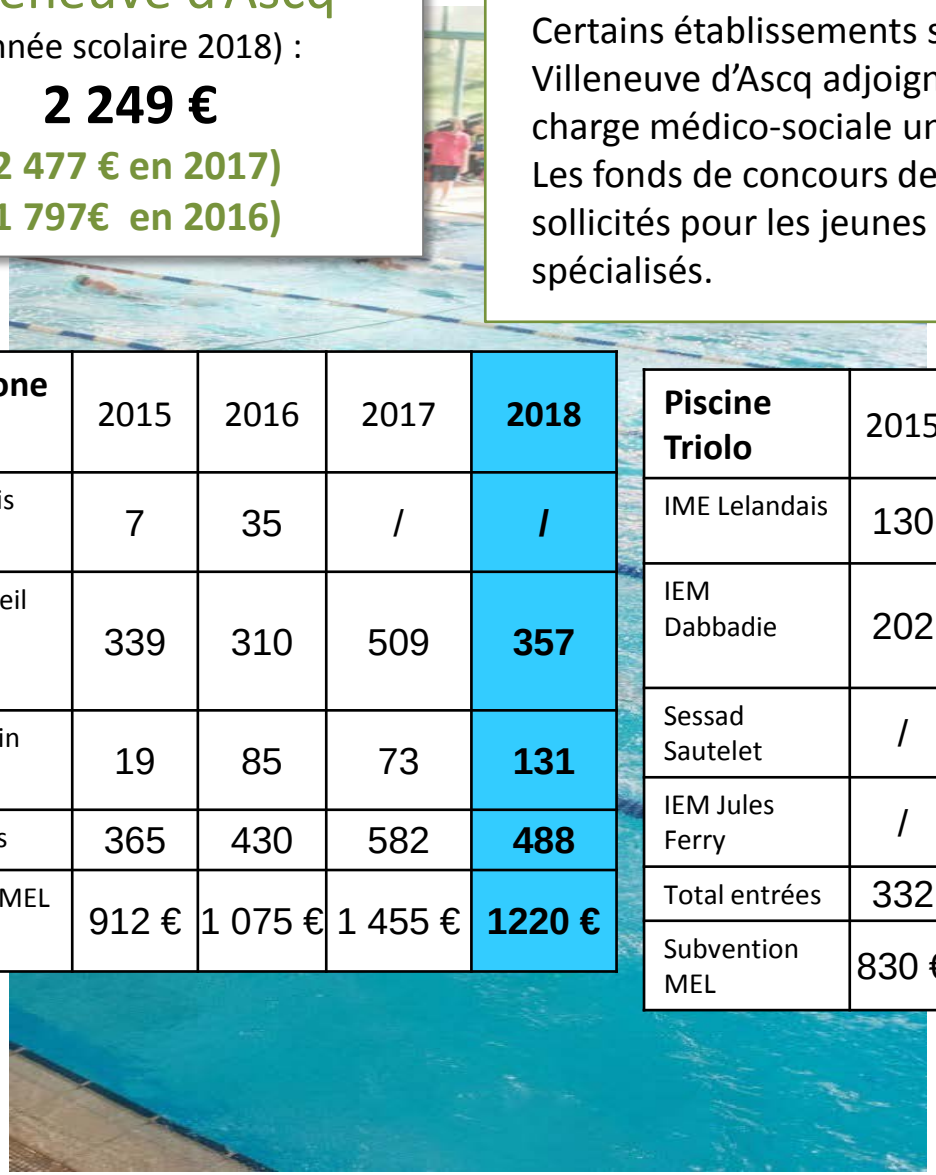

CN Babylone	2015	2016	2017	**2018**
IME Lelandais	7	35	/	**/**
IME du Recueil	339	310	509	**357**
Impro Chemin Vert	19	85	73	**131**
Total entrées	365	430	582	**488**
Subvention MEL	912 €	1 075 €	1 455 €	**1220 €**

Piscine Triolo	2015	2016	2017	**2018**
IME Lelandais	130	131	240	**280**
IEM Dabbadie	202	158	169	**137**
Sessad Sautelet	/	/	/	**5**
IEM Jules Ferry	/	/	/	**17**
Total entrées	332	289	409	**439**
Subvention MEL	830 €	722 €	1 022€	**1029 €**

Suivi :
Service des Sports
Service des Finances

LOISIRS / SPORTS

1 club sur 3 est handi-accueillant

LE SPORT DANS LA VILLE

Villeneuve d'Ascq a été élue ville la plus sportive de France en 1996, puis ville la plus handi-sportive de France en 1999.

60 associations y sont recensées handi-accueillantes, **soit le plus grand nombre référencé au niveau national**
www.handiguide.gouv.fr

28 clubs

4 clubs handisport

4 clubs de valides avec section handisport

20 clubs de valides accueillent des athlètes en situation de handicap

114 sportifs
(en 2017, 197 sportifs)
(en 2016, 201 sportifs)
(en 2015, 246 sportifs)

41 licenciés en club spécifique

18 licenciés en section handisport ou sport adapté

55 licenciés en club de valides

Dont 2 Villeneuvois membres de l'équipe de France, championne du monde de Foot fauteuil

Suivi :
- Service des Sports
- OMS (accompagne et sensibilise des clubs)

43 disciplines sportives peuvent être pratiquées **par les personnes en situation de handicap** physique, mental et/ou sensoriel **dans 60 clubs de valides villeneuvois**.

Associations qui ont ouvert une section handisport :

NOUVEAU EN 2018

- L'ACVA (club d'athlétisme),
- Le FOS TENNIS et LA RAQUETTE (clubs de Tennis),
- La saint SEBASTIEN (Tir à l'arc),
- L'UTVA (tir sportif),
- L'ASVAM (Volley assis),
- Le VA TRIATHLON.

Suivi :
Clubs et OMS : accompagnement et sensibilisation

Mise à disposition de locaux

La Ville soutient la pratique sportive.
Elle met à disposition de chaque association ou organisme ses équipements. Une convention signée entre les deux parties fixe les conditions d'utilisation.

- **Les Vikings** en partenariat avec le Foyer les Lauriers handi flag : salle de la Taillerie.
- **IME du Recueil** :
  * sport co adapté, salle Lahousse ou Rameau
  * judo adapté, dojo Jeff-Martin
  * tennis de table adapté, local Pasteur.

Le CMP, Centre Médico Psychologique propose une nouvelle activité de gym d'entretien pour le Centre d'Activités Thérapeutique à temps partiel (CATTP) à la salle de danse A, ESUM 1.

- **July & Co**, danse et fitness pour personnes à mobilité réduite : salle de danse du Palacium
- **ASHP Marc-Sautelet** en lien avec l'IEM Dabbadie :
  * foot fauteuil, salle de la Contrescarpe
  * tir, site sportif Fernand-Debruyne
  * foot marchant, salle Rameau
  * basket adapté ,salle Molière
- **HBVA**, handi basket, salle Molière.

Ouverture au handicap psychique reconnu depuis 2005

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

Mise à disposition d'une malle pédagogique

LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE

est mise à la disposition des éducateurs sportifs.
Elle contient des fiches et du matériel permettant de simuler différentes situations de handicap à travers la pratique de quatre activités : sarbacane, boccia, basket fauteuil et torball.

Nombre de participants durant l'année 2018
en nette augmentation

1592 personnes

1 176 Villeneuvois

416 non Villeneuvois

(En 2017: 1 471 personnes)

(En 2015 : 1 065 personnes)

(En 2016 : 1 592 personnes)

Inventaire

- *12 fauteuils de sport*
- *4 ballons de torball et matériel*
- *12 masques de torball*
- *1 ballon sonore cécifoot*
- *3 ballons de basket*
- *12 sarbacanes et cibles*
- *1 jeu de boccia (pétanque adaptée)*
- *15 masques d'avion occultants*
- *15 lunettes voilées*
- *15 scratchs ou bandes collantes*
- *10 casques antibruit*
- *fiches pédagogiques d'adaptation à l'activité*
- *fiches pédagogiques de sensibilisation aux handicaps*
- *diaporama de présentation des différents handicaps.*

Suivi :
Clubs et OMS : accompagnement et sensibilisation

Les accueils de loisirs

Service Enfance

LES ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville accueille les enfants en situation de handicap depuis de nombreuses années. Un agent du service Enfance prépare cet accueil.

46 enfants en situation de handicap
accueillis en 2018
23 en maternelle et 23 en primaire

116 085 €
(En 2017 - 127 815 €) (En 2016 - 124 869 €)
d'heures de vacation
pour l'accompagnement de ces enfants

Les déficiences :
Trisomie 21, troubles autistiques, déficience mentale, motrice, visuelle, auditive, troubles du comportement.

Nombre d'enfants accueillis

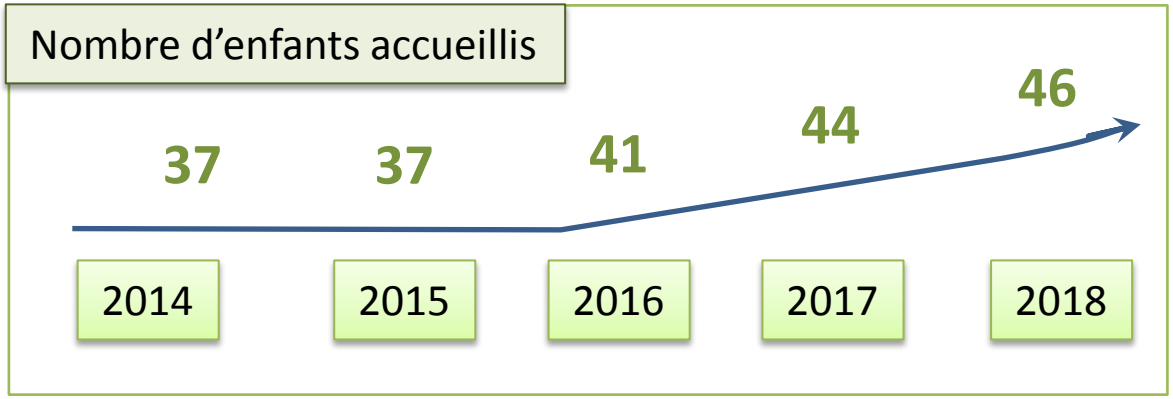

Suivi :
Service Enfance

Les accueils de loisirs

ACCUEILS DE LOISIRS

Tous les jeunes en situation de handicap doivent être accueillis dans les crèches, écoles et centres de loisirs, au même titre que les autres enfants.

En juillet, chaque année, un accueil de loisirs se déroule en partenariat avec les IME Lelandais et du Recueil.

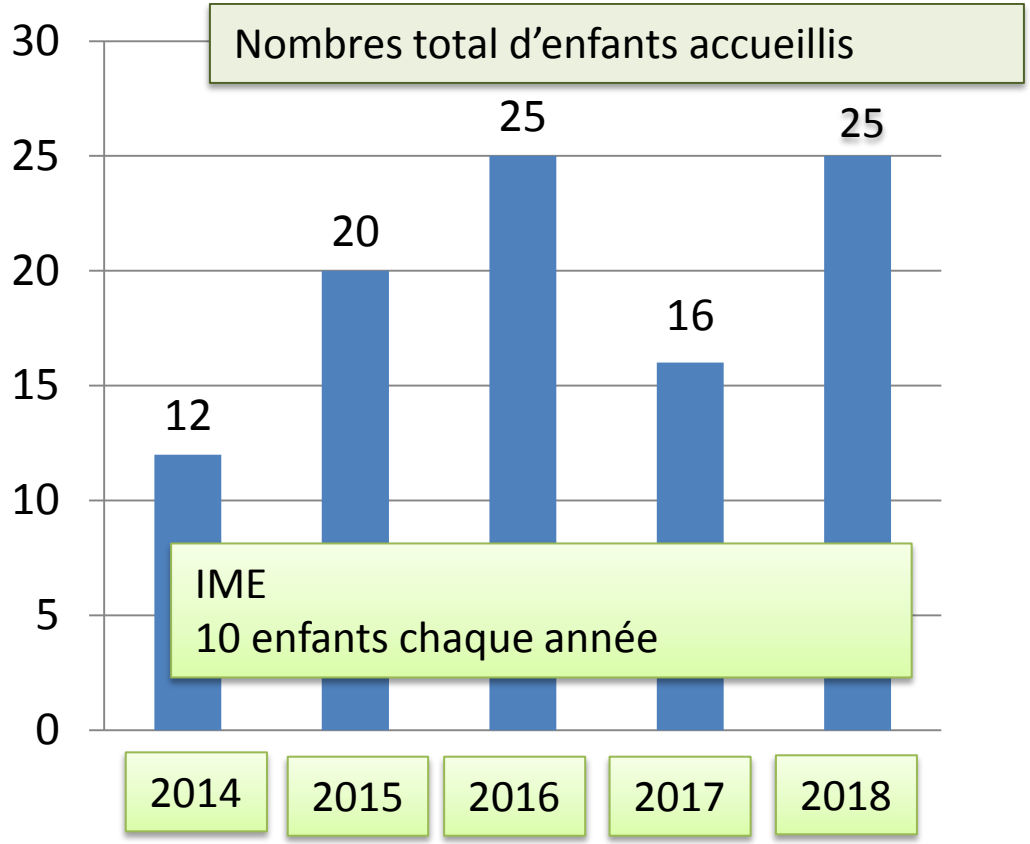

Suivi :
Service Enfance
IME Lelandais
IME du Recueil

La Ville soutien et propose des activités pour les ainés

LOISIRS / SPORTS

Animations en direction des aînés

Le service Animation du service des aînés a loué un véhicule adapté avec chauffeur pour

243 transports de personnes :

- banquets et goûters 87 personnes (187 personnes en 2017)
- sorties traditionnelles 47 personnes (52 personnes en 2017)

15 ASCQUOIS (23 en 2017)
du foyer la Source (Papillons blancs) participent aux banquets et au réveillon

Suivi : Service des aînés

La Ville soutien et propose des activités pour les ainés.

NOUVEAU EN 2018

3 NOUVELLES ACTIONS

LOISIRS / SPORTS

Animations en direction des aînés en situation de handicap

1

Jeux adaptés :
En test au club des Genêts d'or pour permettre aux membres du club de garder de l'autonomie.
Une étude est à mener pour une mise à disposition dans les autres clubs…

2

Mise à disposition d'aide technique auditive pour permettre à des personnes de participer pleinement aux séances de sophrologie

3

2018
Marché Transport :
Nouveau critère
« **Bus adapté aux PMR** »

Suivi : Service des aînés
Partenaires :
Association ABLAV
Mission handicap et accessibilité

Le musée du Terroir

LE MUSÉE DU TERROIR

Municipalisé en 2016, il a bénéficié de travaux d'amélioration de l'accessibilité.

Le label Tourisme handicap est à envisager.

Le musée du Terroir a accueilli, en 2018, des groupes de personnes en situation de handicap, soit **116 visiteurs dans le cadre de la mise en place de nouveaux ateliers de médiation spécialement adaptés**.

Rythme adapté pour les ateliers :
- culinaire, (fabrication de pain)
- d'objets liés à la thématique du musée.

Suivi :
Service Culture

L'école de musique est une association qui dispose d'un bâtiment municipal accessible mis à disposition par la Ville et y propose des activités d'enseignement musical.

NOUVEAU EN 2018

CULTURE

L'école de musique

Depuis septembre, chaque lundi à 18h30, l'école de musique accueille 12 jeunes de l'IEM Dabbadie.

Ils participent à une chorale, ils ont déjà testé une première scène avec succès.

Adhésion 25 € / Jeune

Suivi :
Service Culture
Partenaire:
IEM Dabbadie

Équipements culturels

La salle de danse de la Carrière Delporte accueille les associations villeneuvoises de danse, théâtre, musique sur réservation.
On y trouve un plateau de danse (superficie : 91m²).

Mise à disposition de locaux

La salle de danse de la carrière Delporte est mise à disposition de l'IMPRO du Chemin Vert pour un atelier de Hip Hop le vendredi après midi.

Suivi :
Service Culture

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Promotion de la HQU (Haute Qualité d'Usage)

LA DÉMARCHE HAUTE QUALITÉ D'USAGE (HQU)

Elle prend en compte **l'usage universel, dès la conception** d'un bâtiment, quel qu'il soit. Tout en respectant les normes de construction et la loi sur l'accessibilité, divers aménagements complémentaires sont préconisés.
Ils facilitent une **utilisation des locaux par tous**, quelles que soient les capacités physiques, sensorielles, intellectuelles ou la perte d'autonomie.

La Haute qualité d'usage a été présentée à **plus de cinquante ERP (Établissements Recevant du Public) :**

- commerces de grande et moyenne surface
- commerces d'artisanat
- commerces de services
- résidences de logements
- bâtiments administratifs
- crèches
- auto-écoles
- restaurants
- espaces de sports et de loisirs
- cabinets médicaux et paramédicaux.

Perspective : Labellisation

Suivi :
Mission Accessibilité et handicap

Handibat : un label de la Capeb

(Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment)

LE LABEL HANDIBAT apporte une information fiable et objective à propos des compétences des professionnels du bâtiment engagés dans une démarche-qualité auprès de leurs clients.

La mission Accessibilité et handicap a participé aux **deux commissions annuelles de validation** de la marque «Handibat» en qualité d'expert.

Toute personne souhaitant faire appel à un artisan du bâtiment **sensibilisé au handicap** peut consulter le listing des 2 000 entreprises françaises référencées Handibat, dont **40 dans le Nord**.

Suivi :
Capeb
Partenaires :
DDTM, APF et
Mission Accessibilité et handicap

Expérimenter la «MU»

La «MU» (Maison Universelle) est le projet d'aménagement d'une maison de plain pied, comme **espace pédagogique adapté à tout type de handicap.**

Suivi :
APF
Partenaires :
- Mission Accessibilité et handicap
- CCAS (personnes âgées)
- CAPEB
- Rémora (déficience visuelle)
-Sourdmédia (déficience auditive)
- Hacavie

Pose de la première pierre le 21 février 2018

La demande de logement

L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT SOCIAL est conditionnée au dépôt préalable d'une demande de logement valide pour laquelle le demandeur a reçu un numéro unique d'enregistrement.

Pour les demandes de logements adaptés, les personnes en situation de handicap doivent être reconnues par la MDPH, et doivent compléter un feuillet listant les adaptions.

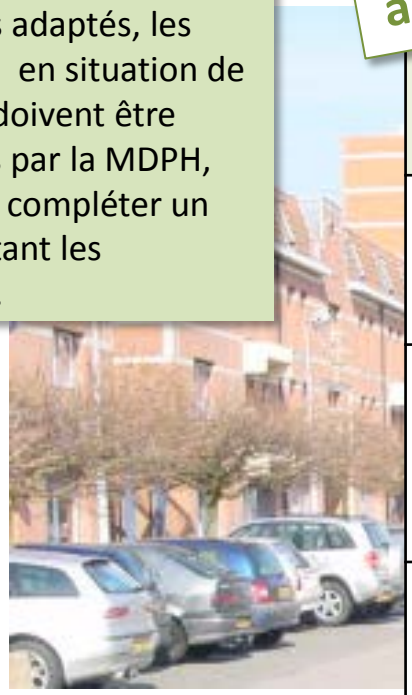

Pour un logement à Villeneuve d'Ascq

	Toutes demandes confondues	**Logements adaptés**
Total des demandes	**19 072** 12 338 (2017) 12 384 (2016)	**183** 132 (2017) 663 (2016)
Demandeurs domiciliés à Villeneuve d'Ascq	**2 948** 2 393 (2017) 2 717 (2016)	**111** 97 (2017) 188 (2016)
Nombre d'attributions	**917** 912 (2017) 949 (2016)	**39** 17 (2017) 28 (2016)

4,25 %

Suivi :
Service Logement

Instruction des demandes d'autorisation de travaux (AT)

UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX (AT) est obligatoire dès qu'un ERP (Établissement Recevant du Public) modifie son aménagement intérieur (revêtements, mobilier, cloisonnement...).
L'AT doit être validée par les Commissions d'accessibilité et de sécurité.

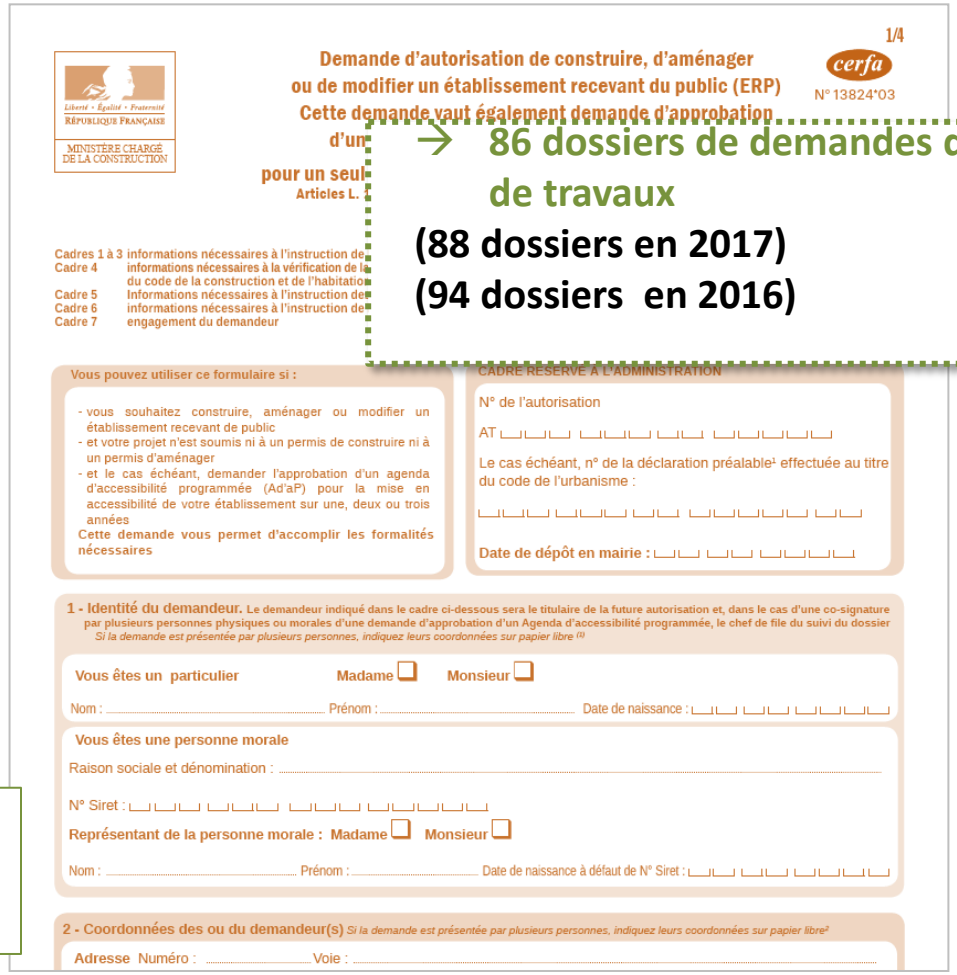

Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP)
Cette demande vaut également demande d'approbation d'un
pour un seul
Articles L.

1/4
cerfa
N° 13824*03

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE CHARGÉ DE LA CONSTRUCTION

Cadres 1 à 3 informations nécessaires à l'instruction de
Cadre 4 informations nécessaires à la vérification de la du code de la construction et de l'habitation
Cadre 5 Informations nécessaires à l'instruction de
Cadre 6 informations nécessaires à l'instruction de
Cadre 7 engagement du demandeur

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :
- vous souhaitez construire, aménager ou modifier un établissement recevant de public
- et votre projet n'est soumis ni à un permis de construire ni à un permis d'aménager
- et le cas échéant, demander l'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'aP) pour la mise en accessibilité de votre établissement sur une, deux ou trois années

Cette demande vous permet d'accomplir les formalités nécessaires

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
N° de l'autorisation
AT
Le cas échéant, n° de la déclaration préalable[1] effectuée au titre du code de l'urbanisme :
Date de dépôt en mairie :

1 - Identité du demandeur. Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et, dans le cas d'une co-signature par plusieurs personnes physiques ou morales d'une demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée, le chef de file du suivi du dossier
Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre [3]

Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsieur ☐
Nom : Prénom : Date de naissance :

Vous êtes une personne morale
Raison sociale et dénomination :
N° Siret :
Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☐
Nom : Prénom : Date de naissance à défaut de N° Siret :

2 - Coordonnées des ou du demandeur(s) *Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre[2]*
Adresse Numéro : Voie :

→ 86 dossiers de demandes d'autorisation de travaux
(88 dossiers en 2017)
(94 dossiers en 2016)

Suivi :
Service foncier
Mission Accessibilité & handicap

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (Ad'AP)

C'est un engagement financier et calendaire, pour les travaux de mise en accessibilité des **établissements recevant du public** (ERP) et des **installations ouvertes au public** (IOP).

96 - ERP inscrits en 1ère période 2016 -2018

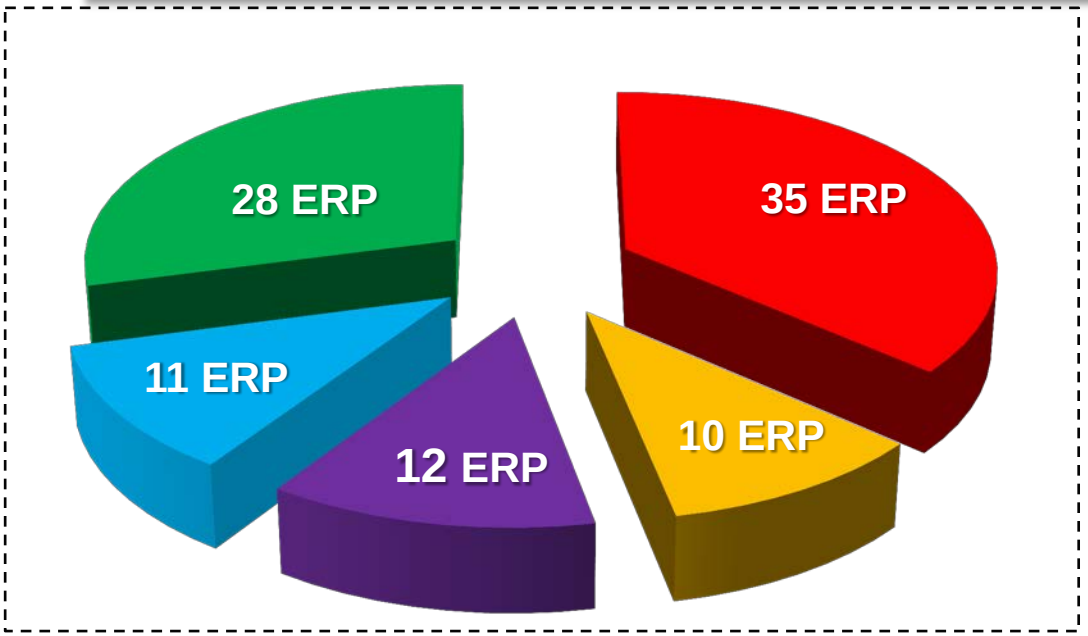

28 (Accessibles à 100%)

11 (Conformité entre 76% et 99%)

12 (Conformité entre 51% et 75%)

10 (Conformité entre 26% et 50%)

35 (Conformité entre 0% et 25%)

Suivi :
Services :
- Patrimoine bâti
- VEEP
- Mission Accessibilité et handicap

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (Ad'AP)

C'est un engagement financier et calendaire, pour les travaux de mise en accessibilité des **établissements recevant du public** (ERP) et des **installations ouvertes au public** (IOP).

45 - IOP inscrits en 1ère période 2016 -2018

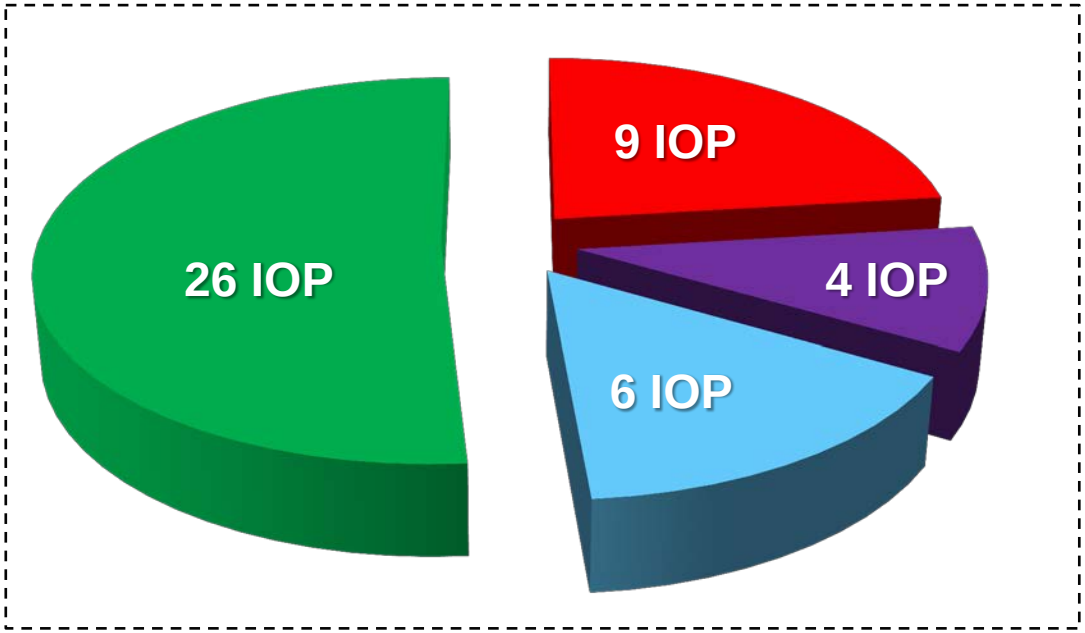

26 (Accessibles à 100%)

6 (Conformité entre 76% et 99%)

4 (Conformité entre 51% et 75%)

9 (Conformité entre 0% et 25%)

Suivi :
Services :
- Patrimoine bâti
- VEEP
- Mission Accessibilité et handicap

Places GIC-GIG

LA RÈGLEMENTATION

Articles 1 et 2

du décret

n° 2006-1658

«Dans le domaine public de stationnement , au moins 2 % de l'ensemble des emplacements matérialisés doivent être réservés aux titulaires de la carte européenne de stationnement. »

26 demandes de places GIC-GIG en 2018

- **30** régularisations d'arrêté municipal sur des parkings privés

Certaines demandes requièrent l'avis de la mission Accessibilité & handicap pour étudier l'opportunité de la demande et la manière d'y répondre pour 1 usage optimal.

Suivi :
Service de la VEEP
Police municipale
Mission Accessibilité et handicap
La MEL

LES VERBALISATIONS

Code de la route

Article R417 -11

Les verbalisations pour infraction au stationnement

Verbalisations	Places GIG/GIC	Passages piétons	Trottoirs
En 2018	***131***	***11***	***1719***
en 2017	149	9	1641
en 2016	*176*	*42*	*1829*
en 2015	*202*	*22*	*2524*
en 2014	*70*	*8*	*2599*

Aire piétonne
89

Suivi :
Police municipale

Budget alloué aux secteurs protégés (Esat, entreprise adaptée)

Le budget est de 18 027 € pour l'entretien des espaces verts

(en 2017, 17 540€)

Dans le secteur des espaces verts, **deux entreprises adaptées** (dont l'une villeneuvoise) ont été retenues pour :
- l'entretien des patios de la piscine Babylone,
- la fauche de plusieurs espaces verts sur des terrains communaux.

Suivi :
Service Espace verts

L'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

L'aide est accordée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux personnes **domiciliées à Villeneuve d'Ascq** depuis au moins un an **:**

- pour l'acquisition de matériels ou d'équipements **nécessaires à l'autonomie** de la personne ;

- aux personnes **reconnues** en situation de handicap par la **MDPH** en **complément** d'autres co-financements (CPAM, PCH, mutuelle, caisses de retraite…) pour un montant **maximum de 1500 €** (350 € sans condition de ressources, 25 % de la dépense dans la limite maximum de 1150 € sous condition de ressources).

Année	Nombre de demandes	Montants accordés	Aide moyenne
2018	**1**	**304,20**	**304,20**
2017	2	700 €	350 €
2016	3	2 200 €	733 €
2015	**8**	4 700 €	587 €
2014	**9**	5 200 €	577 €

Les partenaires

- CPAM (pour les prestations légales)
- Mutuelle
- Employeur
- Prestations compensation du handicap (MDPH)
- Anah (Agence nationale de l'habitat)
- Caisse de retraite
- Retraite complémentaire
- Assurance
- AGEFIPH ou FIPHP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
- Comité d'entreprise.

Budget du CCAS

Suivi : CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les aides pour les ainés en situation de handicap

MOYENS GÉNÉRAUX

L'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Restauration à domicile

Moins de 60 ans	Plus de 60 ans
9	8

Transport véhicule adapté

6 personnes (déficience motrice ou visuelle)

Aide à domicile

Moins de 60 ans Bénéficiaire de l'AAH	Plus de 60 ans
7	2

Accompagnement logement, ainés - PMR

22 personnes

NOUVEAU EN 2018

Nouvelles données chiffrées pour des actions menées depuis plusieurs années

Suivi : CCAS

Amicale du personnel communal

L'action sociale dans la fonction publique territoriale s'est calquée sur les prestations que verse l'Etat à ses agents.

Volontariste dans le domaine du handicap, la Ville de Villeneuve d'Ascq ajoute à son volet social une aide pour les enfants en situation de handicap de ses agents.

Prestations de l'APCVA* et du CNAS* perçues par les agents dont les enfants présentent une situation de handicap reconnue par la MDPH
Montant différent selon l'âge des enfants.

Prestations de l'APCVA et du CNAS

	Taux d'invalidité	Nombre d'amicalistes	Prestations "APCVA"*	Prestation CNAS*
En 2018	**80 %**	**11**	**5 740 €**	**3 735 €**
2017	80 %	5	**5740 €**	**3 353 €**
2016	80 %	6	**5 373 €**	**2525 €**

Suivi :
APCVA
Partenaire :
CNAS

*APCVA = Amicale du personnel communal de Villeneuve d 'Ascq
* CNAS = Conseil national d'action sociale des collectivités territoriales

SUBVENTION MUNICIPALE

La Ville soutient, dans le cadre de sa politique handicap les actions favorisant l'autonomie, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

MOYENS GÉNÉRAUX

Subventions aux associations œuvrant dans le domaine du handicap

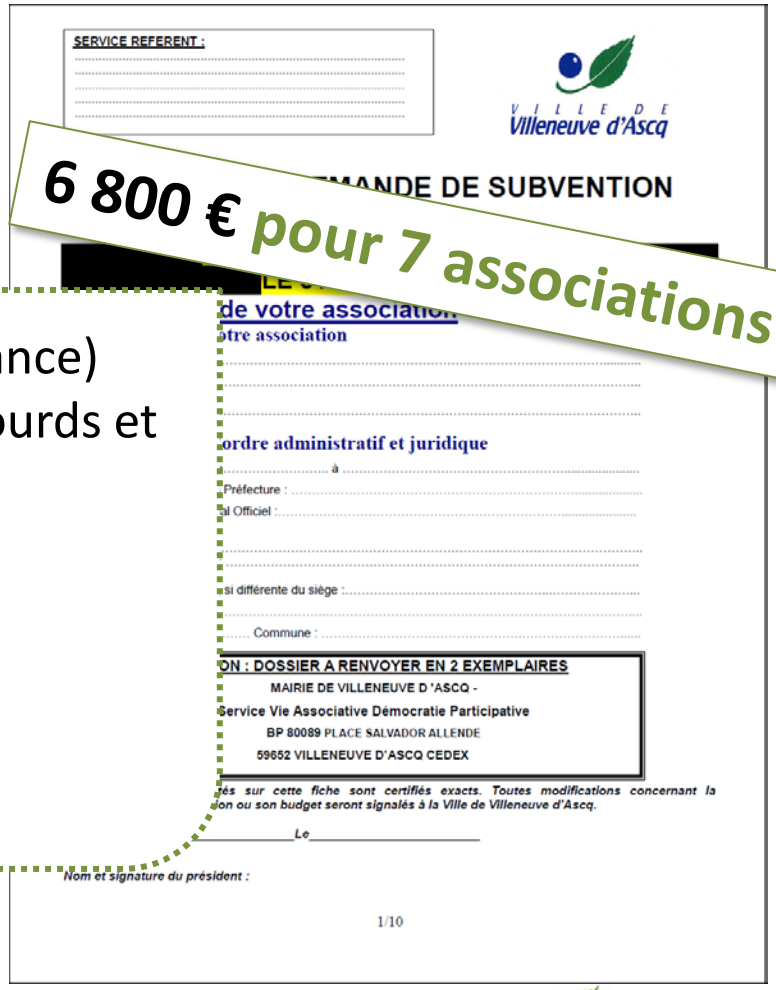

6 800 € pour 7 associations

- APF (Association des Paralysés de France)
- ADSMN (Association des Devenus Sourds et Malentendants du Nord)
- Association HANDIFAC
- Association Téléthon VA
- FSE, collège du Triolo
- Association STAND'HOPE
- Association Sourire d'Emma

Suivi :
Élue en charge du handicap
Mission handicap, accessibilité

Des créneaux horaires dans les ludothèques

LES LUDOTHÈQUES ET SALLES DE JEUX

louent jeux de société, jouets et proposent des animations ludiques.

Ces espaces de sociabilité sont fréquentés par **les établissements médico-sociaux**.

Les règles de jeux sont adaptées par le personnel en fonction des capacités de chaque joueur.

IME la Roseraie de Lille

Foyer les Lauriers

IME Lelandais

Foyer la Source

CLIS Picasso

La Ménie

CLIS Claude-Bernard

MAS de Baisieux

IME de Marcq-en-Baroeul

ULIS collège Camille-Claudel

L'Opéra bleu

Centre Dabbadie

IME du Recueil

CRESDA de Pont-à-Marcq

10 Structures villeneuvoises

4 Structures non villeneuvoises

Suivi :
Service Petite enfance

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Bouchons d'amour

L'antenne de Ronchin des bouchons d'amour a sollicité le soutien de la Ville pour **récolter des bouchons afin de financer des projets** humains ou matériels favorisant l'autonomie.

La piscine Babylone est un lieu de dépôt.

Le transport des bouchons jusqu'au local de Ronchin est réalisé par le service protocole.

Services municipaux mobilisés

Suivi :
Service des Sports
Centre Technique Municipal

« Carréo » à la Ferme d'En- Haut

Carréo à la Ferme d'En - Haut

Projet d'aménagement des espaces extérieurs de La Ferme d'en Haut en associant les habitants.

Potager participatif, la ferme d'en haut réalise des carrés potagers avec et pour les habitants.

Signalétique au sol dans la cour de la Ferme d'En- Haut pour repérer facilement « le carréo »

<u>Suivi</u> :
Service Culture
Service Enfance
VEEP
Service Espace Vert
Service Développement durable
Service Éducation à l'environnement
Mission Accessibilité et handicap

Collaboration avec l'IEM Dabbadie

LE REPAIR CAFÉ

Créé en juin 2015 par le service du Développement durable, le Repair Café permet de réparer soi-même des **objets défectueux** avec l'aide de bénévoles.

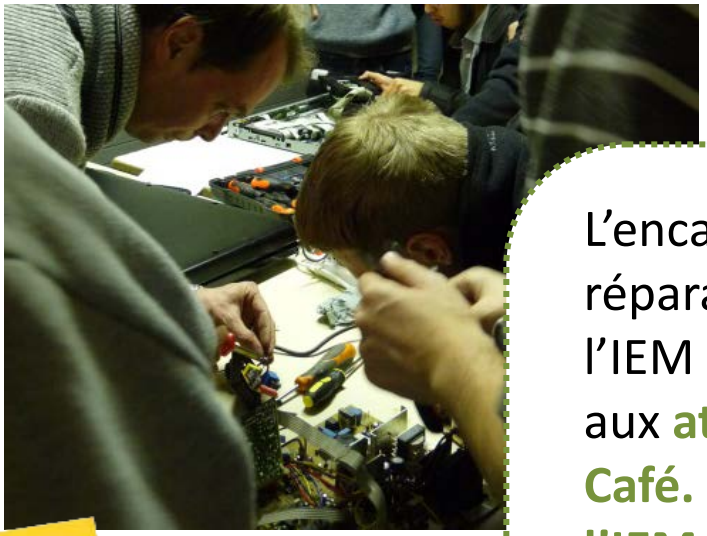

6 séances en 2018

L'encadrant de l'atelier réparation et recyclage de l'IEM Dabbadie participe aux **ateliers du Repair Café. Deux jeunes de l'IEM** l'accompagnent à chaque séance et réparent les objets. Cela leur permet de pratiquer une activité en dehors de l'IEM et de **vivre une expérience concrète**.

Suivi :
Service du Développement durable

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Convention de partenariat
Serres Municipales et l'IEM Dabbadie

Les Serres Municipales

Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Ville propose le prêt de ses locaux à l'IEM Dabbadie.

Fonctionnement

Utiliser les locaux et permettre à la monitrice d'atelier de mettre en situation professionnelle des jeunes de l'établissement Dabbadie.
Atelier en relation avec leur formation en production horticole.
Dans le souci du partage des compétences de chacun , des projets communs sont réalisés :
- l'entretien de l'oseraie,
- le tressage d'osier vivant (sculpture végétale, réfection de structures existantes sur les ronds points …)

Suivi :
Service espace verts
IEM Dabbadie

L'arrêté du 20 avril 2017 précise que toutes les parois vitrées, situées sur des cheminements ou en bordure immédiate de ceux-ci, doivent être repérables visuellement par rapport à l'environnement immédiat.

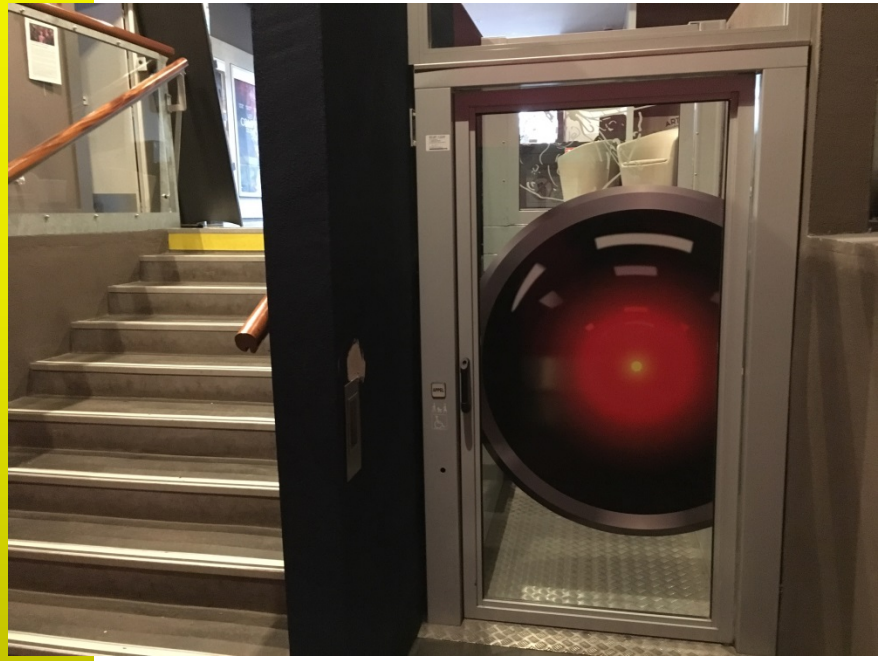

Suivi:
Patrimoine bâti
Mission Accessibilité et handicap
Dabbadie

NOUVEAU EN 2018

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Partenariat avec l'IEM Dabbadie

Réalisation d'une signalétique par les jeunes de Dabbadie pour l'Élévateur pour personne à mobilité réduite, (EPMR)du cinéma Le Méliès.

L'audiodescription est un ensemble de techniques qui permettent de rendre des films, des spectacles ou des expositions, accessibles aux personnes aveugles ou malvoyantes grâce à un **texte en voix off qui décrit les éléments visuels de l'œuvre.**

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Partenariat avec la Rose des Vents

NOUVEAU EN 2018

Une première à la Rose des Vents
Le jeudi 25 janvier 2018, la représentation de *la double inconstance(ou presque*), a été programmée en audio-décrit.

Plus de 43 personnes ont utilisé ce dispositif.

Audio Description

Suivi:
La Rose des Vents
Mission Accessibilité et handicap

La MDH, Maison des Droits de l'Homme accueille des personnes qui connaissent des difficultés liés à des atteintes aux Droits de l'homme et à la discrimination

NOUVEAU EN 2018

Projet solidaire :

5 écoles Villeneuvoises se sont mobilisées dont l'Impro du Chemin vert pour mener un projet solidaire avec une association.

Pour L'impro du chemin Vert, c'est un échange et un engagement avec l'association des Restaurants du cœur.

LES RESTAURANTS DU CŒUR

FIPHFP*

Le FIPHFP finance, selon les situations, des aides techniques et humaines. Elles permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Convention avec le FIPHFP* (2017-2019) **de 300 000 €**

- En 2018, les **77 623 €**, du FIPHFP (2017 - 79 661 €) ont financé :
  - 9 études ergonomiques dont 5 en interne
  - 14 adaptations de poste par une aide en matériel
  - 3 apprentis

Recrutement :

- 1 recrutement d'un agent en CDD
- 1 recrutement d'un apprenti

*** FIPHFP =** Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Suivi :
Direction des Ressources humaines

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Loi du 11 février 2005

Entrée en vigueur en janvier 2006, elle rend obligatoire l'emploi de personnes reconnues handicapées et impose un taux de 6 % de l'effectif total rémunéré.

VILLE

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Effectif total rémunéré au 1er janvier	1 406	1 286	1 297	1315	1271	**1240**
Nombre de BOE*	111	118	122	128	124	**130**
présents en début d'année	7,89 %	9,18 %	9,41 %	9,73 %	9,76 %	**10,57%**

* **BOE =** Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

* **RQTH =** Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé

* **Les autres catégories =** accident de travail, maladie professionnelle, carte d'invalidité...

Nombre de BOE*

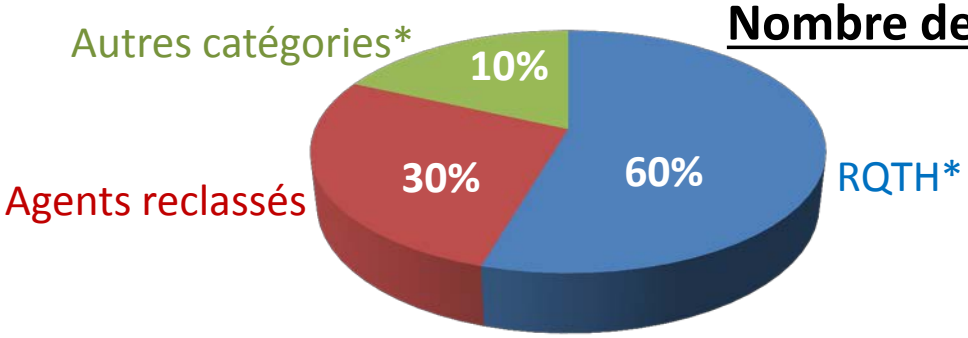

Suivi :
Direction des Ressources humaines

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2018, le taux d'emploi légal a été augmenté pour les trois fonctions publiques :

territoriale : 6,62 %

Fonction publique **hospitalière : 5,55 %.**

Fonction publique **d'Etat : 4,52 %**

CCAS

	2013	**2014**	**2015**	2016	2017	**2018**
Effectif total rémunéré au 1er janvier	198	166	173	179	172	**164**
Nombre de BOE présents en début d'année	17	15	11	12	13	**13**
	8,59 %	9,04 %	6,36 %	6,7 %	7,56 %	**7,93%**

Nombre de BOE

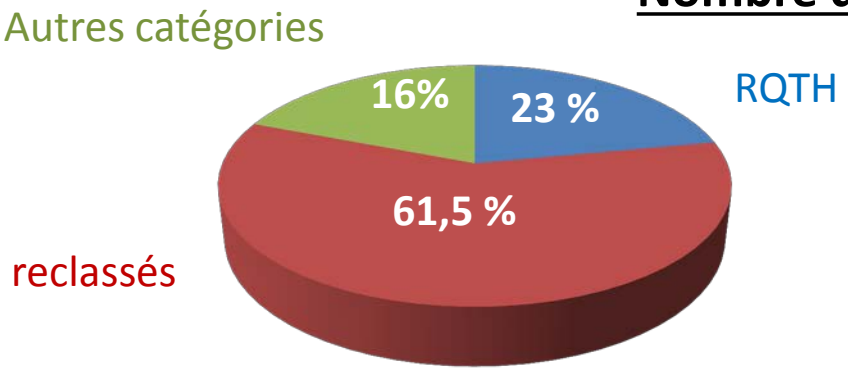

Suivi :
Direction des Ressources humaines

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

NOTES

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

Direction de l'Aménagement du territoire
Mission Accessibilité et handicap
Tél : 03 20 43 50 50
Email : accessibilite@villeneuvedascq.fr

Impression Ville de Villeneuve d'Ascq – Juin 2019

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement